

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT VINGT-CINQUIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQQ

TENUE LE 2 MARS 2009

- * 325-CX-1393 concernant la fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville pour 2009-2010

- * 325-CX-1394 concernant l'approbation du protocole d'entente cadre de coopération entre l'École supérieure d'Art et de Design d'Amiens et l'Université du Québec en Outaouais

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.